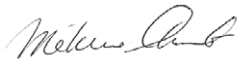


## BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021-2022

Conformément aux articles 276, 277 et 278 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I-13.3), prenez avis que le Centre de services scolaire des Découvreurs procédera à l'adoption de son *Budget de fonctionnement 2021-2022* lors de la séance ordinaire du Conseil d'administration qui se tiendra le mardi 31 août 2021 - 19 h 15.

Pour les gens qui souhaiteraient assister à la séance, merci d'en faire la demande à l'adresse courriel [secgen@csdecou.qc.ca](mailto:secgen@csdecou.qc.ca).

Québec, ce 14<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2021



Mélanie Charest, avocate  
Directrice du Service du secrétariat général et des communications